



VIGILANCE & ACTION

"Il n'y a qu'une fatalité, celle des peuples qui n'ont plus assez de forces pour se tenir debout et qui se couchent pour mourir".

"Le destin d'une nation se gagne chaque jour contre les causes internes et externes de destruction".

bulletin mensuel de liaison du MOUVEMENT INITIATIVE ET LIBERTÉ (M.I.L.)
N° 145 JUILLET 2001 - 20 F ISSN 0989-3237

LA DROITE, C'EST L'AVENIR

par **Nicolas SARKOZY**

ancien ministre, député, maire de Neuilly-sur-Seine

Intervention lors de la Convention nationale du MIL de février 2001

Je voudrais aller rapidement à l'essentiel en posant trois ou quatre questions, en amorçant des réponses et en essayant de vous faire partager ce à quoi je crois profondément.

Un certain nombre de défis se pose à nous. Le premier est simple : alors que sur les vingt dernières années, la gauche a beaucoup évolué, nous sommes restés quant à nous parfaitement statiques. Dans ce « nous » il va de soi que je prends mon entière part de responsabilité.

Alors que la gauche débattait sans aucun complexe des privatisations, nous restions figés sur des positions que nous avons définies dans le milieu des années 80. Aujourd'hui, quand la gauche débat de la baisse des impôts, nous nous posons la question de la baisse du taux marginal de l'impôt sur le revenu. Quand la gauche fait l'impôt négatif, nous nous demandons encore si ce n'est pas la marque d'un libéralisme trop caricatural. Quand la gauche applique une politique familiale, nous en restons à la réflexion sur la fiscalisation des allocations familiales.

Je voudrais citer un témoignage : j'étais dans le gouvernement de monsieur Edouard Balladur, lorsque nous avons décidé de la défiscalisation des emplois familiaux. Je continue de ne pas comprendre pourquoi une famille devrait payer l'impôt sur le salaire d'un emploi familial, alors que l'entreprise, elle, ne paie pas évidemment l'impôt sur les sociétés sur la masse salariale. Mais, à l'époque, plusieurs ministres, et non des moindres, nous ont expliqué que la défiscalisation d'un emploi familial, c'était « faire un cadeau aux riches ». Or, dans notre pays, 90 à 95 % des jeunes femmes veulent ou sont obligées, pour des raisons économiques, d'avoir une activité professionnelle. La question pour elles est donc de savoir si l'on met les enfants à la crèche ou bien si l'on doit les maintenir dans les familles grâce à un emploi familial. Ce débat montre bien notre degré d'immobilisme. Je voudrais que nous passions à une autre étape, celle qui

consiste à associer le mot « droite » au progrès, à la réforme, au changement, à l'avenir et non pas à l'immobilisme et à l'archaïsme.

Une deuxième remarque, c'est que nous n'avons jamais de débat sur la stratégie politique. Le mot stratégie est déjà un peu exagéré. Mais il n'y a tout simplement pas de débat politique entre nous. Or, une question au moins devrait se poser à nous : selon une idée généralement admise, et que je crois fautive, les élections se gagnent au centre. Ne faut-il pas en discuter ?

Je ne suis pas loin de penser qu'une élection se gagne au centre lorsque le candidat est authentiquement de gauche. François Mitterrand était un candidat de gauche, sa marge de rassemblement était donc au centre. Georges Pompidou était incontestablement un candidat de droite, son espace politique d'élargissement était incontestablement au centre.

Réfléchissons aujourd'hui sur le positionnement politique qui est celui du Président de la République, sur l'histoire qui fut la sienne, et notamment sur les déceptions que la majorité, entre 1993 et 1997, a suscitées. Je suis de ceux qui pensent que la marge de rassemblement de Jacques Chirac se trouve à droite et pas au centre. En effet, nous gagnerons ou nous perdrons les prochaines élections, selon notre capacité à faire revenir les millions d'électeurs de la droite qui ont été déçus par nous – je pense aux professions de santé, je pense aux familles. Je ne crois pas que la gauche ait réussi à élargir son champ naturel de séduction, mais je pense que nous avons considérablement réduit le nôtre.

La première question à se poser est donc : qui veut-on rassembler ? Je considère pour ma part que Jacques Chirac est assez solidement installé au centre de l'échiquier politique, et que l'éclatement de l'extrême droite nous donne le devoir de penser à certains de ces électeurs que nous n'avons pas le droit de laisser de côté.

Je voudrais aussi réfléchir avec vous sur la question centrale du gaullisme. Je ne peux plus me satisfaire d'être dans une formation politique qui définit le gaullisme exclusivement par ce qu'il n'est pas. Aujourd'hui, chacun peut se réclamer du général de Gaulle, mais cela ne suffit pas pour ramener à nous toute une partie de nos compatriotes. Ils ont besoin de nos racines, mais cela ne peut pas tenir lieu de seul programme politique pour l'avenir de notre pays.

Nous devons nous poser une question très simple : que veut dire pour les Français le retour de la droite ? Aujourd'hui, où l'électeur est devenu largement un consommateur, et où un bon bilan ne suffit plus pour être réélu, cette question doit se poser. Selon moi, la réponse doit être que le retour de la droite au pouvoir doit permettre pour chacun davantage de choix de vie.

Prenons un exemple, celui des 35 heures. On ne peut pas annoncer aux gens qu'ils vont tous travailler 42 heures par semaine. Je vous propose que si nous revenons aux affaires, nous disions à chaque Français que ceux qui veulent travailler 35 heures continueront de le faire, mais que ceux qui veulent travailler 42 heures pourront le faire et seront payés en conséquence.

Prenons le sujet de la retraite : je pense, de même, qu'il ne faut pas remettre en cause cet acquis social que représente la retraite à 60 ans, mais que si quelqu'un souhaite travailler jusqu'à 65 ans et plus parce qu'il en a besoin ou parce qu'il en a envie, on ne doit pas le forcer à partir plus tôt alors même que son entreprise continue de lui faire confiance.

Troisième exemple : l'âge d'entrée dans la fonction publique. Aujourd'hui, on ne peut plus intégrer la fonction publique après 40 ans, cet âge étant augmenté d'une année par enfant élevé. Prenons l'exemple de quelqu'un qui a 53 ans, que l'on veut mettre en pré-retraite dans son entreprise : est-ce que cette personne ne pourrait pas faire un remarquable professeur d'instruction civique, ou d'économie par exemple, dans un collège ou un lycée, où il pourrait faire bénéficier les élèves de son expérience ?

Un quatrième exemple, celui de la santé. Nous sommes passés totalement à côté de ce sujet, pourtant fondamental. Aujourd'hui ce qui se passe est fascinant : on a un système de sanction collective, avec les « lettres-clés » flottantes, ce qui signifie que l'on peut baisser le tarif des consultations. C'est ainsi qu'à l'été 2000, la consultation du cardiologue a pu passer de 330 francs à 300 francs. Par ailleurs et malgré la taxation de l'industrie pharmaceutique, la consommation de médicaments a augmenté comme jamais.

J'estime donc que l'on s'est trompé, et quant à moi, je ne me battra pas sur le projet qui fut le nôtre de réforme de la sécurité sociale. On s'est trompé pour deux raisons.

La première, c'est que les dépenses de santé ne peuvent pas être maîtrisées contre l'avis des professions de santé. J'ai été très heureux à cet égard de voir le président de la République déclarer devant les professions libérales que les sanctions collectives, c'était une grave erreur.

La deuxième raison pour laquelle nous nous sommes trompés, c'est l'absence d'humanité de notre dis-

cours, pourtant cohérent et même parfois intelligent. Nous ne savons pas employer les mots pour parler de ces sujets. Je souhaite quant à moi que la maladie devienne un sujet majeur du combat politique. Savez-vous que chaque jour il y a 400 Français qui meurent du cancer, et que le même jour il y en a 700 qui apprennent qu'ils ont cette maladie. Est-ce que la lutte contre cette maladie n'est pas un objectif politique majeur ? Est-ce qu'elle doit être laissée à la seule initiative des chercheurs, des médecins et des associations ?

Je pense que dire aux Français que demain on dépensera moins pour la santé, c'est une erreur et un mensonge. C'est une erreur, parce qu'avec le progrès des techniques médicales, on ne peut pas affirmer que les dépenses de santé n'augmenteront que dans des proportions de l'inflation. Je propose une autre formule : que la maîtrise comptable des dépenses de santé soit réservée au remboursement des traitements, mais que les budgets de recherche et de santé publique augmentent, parce qu'il n'y a pas aujourd'hui de politique de santé publique dans notre pays et qu'un des éléments du retour de la droite doit être la mise en place de cette politique de santé, avec des objectifs qui ne soient pas seulement comptables. C'est beaucoup plus intéressant pour les Français que le problème de la réforme de la sécurité sociale tel qu'on en parle aujourd'hui de façon déshumanisée.

Dernier exemple : la sécurité. Est-il normal que dans notre pays la gendarmerie dépende du ministère de la défense, la police du ministère de l'intérieur et la douane du ministère des finances ? Est-ce que n'est pas venu le temps de créer un véritable ministère de l'ordre public qui regroupe ces trois forces, qui les coordonne, qui les additionne, qui assure leur complémentarité ?

Par ailleurs, qu'est-ce que l'on attend de la prison ? Je souhaite que l'on mène ce débat considérable, que notre pays n'a jamais pris le temps de tenir. Qui doit aller en prison ? De mon point de vue, seules deux catégories de personnes : la première, ce sont les délinquants qui ont porté atteinte à l'intégrité physique de la victime. Voler le sac à main d'une vieille dame en lui cassant le bras n'est pas tout à fait la même chose que de le voler subrepticement sur le banc où elle est assise. Celui qui lui casse le bras va en prison, l'autre doit réparer le dommage. Car la prison n'est pas la solution pour tout. La deuxième catégorie, ce sont les récidivistes. De ce point de vue, l'Etat de New-York pratique un système qui me semble très intelligent. Le primo délinquant exécute le tiers de la peine à laquelle il est condamné. A la deuxième infraction, il l'exécute à 100 %, et il n'y a aucune possibilité de remise. Ce qui prouve que sur ce sujet comme sur bien d'autres les réponses existent.

Je voudrais terminer en disant que je ne crois en rien à l'idée convenue qui consiste à dire que la politique n'intéresse pas. C'est parce que nous ne disons plus rien que nous suscitons l'indifférence. Je pense aussi qu'il faut arrêter de convenir que le travail d'un homme politique, c'est d'écouter. Bien sûr qu'il faut écouter, mais le travail de l'homme politique, c'est d'avoir des convictions et d'essayer de les faire partager.

Si nous n'avons pas de conviction, si nous n'avons pas un cap à fixer, si nous n'avons pas d'orientation à proposer, il ne faut pas nous étonner qu'il n'y ait plus personne dans nos salles, qu'il n'y ait plus d'émission politique, et que personne n'arrive à se faire entendre. Le pire risque pour la droite aujourd'hui, c'est le faux consensus, l'absence d'idées fortes et la

désespérance pour nos électeurs qui se disent : quand allez-vous enfin vous réveiller ?

Voilà ce qui est en jeu pour l'avenir. Si nous relevons ce défi, le succès peut être au rendez-vous : nous avons été les seuls responsables de notre défaite, soyons donc les premiers artisans de notre renouveau.

LIBRE, le dernier livre de Nicolas Sarkozy.

(éditions Robert Laffont – 332 pages - 129 F)

« Nicolas Sarkozy, voilà sans doute un homme d'avenir. Mais ce qu'il y a de sûr, c'est que le titre de son ouvrage, Libre, doit être pour chacun de nous, Français, un titre d'avenir. »

Raoul Béteille

COMMUNIQUE DE PRESSE du 26 avril 2001 :

Langues régionales : Jack Lang bafoue la Constitution

Le **Mouvement Initiative et Liberté (M.I.L)** condamne les mesures prises par le ministre de l'éducation nationale pour généraliser l'enseignement des langues régionales.

Le **Mouvement Initiative et Liberté (M.I.L)** rappelle que le Conseil constitutionnel, saisi par le président de la République, avait déclaré la Charte européenne des langues régionales contraire à la Constitution en ce qu'elle mettait en cause « les principes d'indivisibilité de la République, d'égalité devant la loi et d'unicité du peuple français ». Or, ce sont les dispositions ainsi condamnées que M. Jack Lang prétend faire appliquer par la voie de simples décrets et arrêtés. C'est ce que le ministre reconnaît lui-même avec un cynisme tranquille lorsqu'il déclare : « Ce plan est une anticipation concrète sur le terrain des engagements que le gouvernement avait pris en souhaitant signer cette charte. Le jour où nous pourrons enfin la ratifier, nous constaterons que les faits ont précédé les textes ».

En prenant ainsi consciemment et ouvertement des mesures contraires à la Constitution et en affirmant la soumission du droit au fait, M. Lang est fidèle à la méthode subversive qui est au centre de l'esprit soixante-huitard et il se rend coupable d'une faute particulièrement grave de la part d'un ministre de la République qui usurpe des pouvoirs que lui refuse la loi suprême.

Nous avons publié et imprimé une mise à jour du manifeste du MIL, si vous souhaitez en recevoir un exemplaire, merci de nous en faire la demande.

LA CAMPAGNE MILITANTE DU MIL

Le **Mouvement Initiative et Liberté (MIL)** lance une nouvelle campagne militante.

Si vous souhaitez y participer activement, nous vous invitons à commander notre matériel de propagande par courrier. Nous vous fournirons en fonction de nos stocks disponibles.



Affiches : 10 x =

INJUSTICE

par Raoul **BÉTEILLE**, ancien député, président du MIL

Patrick Henry est l'ignoble assassin d'un petit garçon de sept ans qu'il a étranglé et fourré dans un sac avant de réclamer une rançon en menaçant de le tuer si ses parents refusaient de la payer. Le voilà qui bénéficie maintenant d'une libération conditionnelle. La mesure est à ce point scandaleuse que Mme Guigou n'a pas osé la prendre quand elle était compétente pour le faire en tant que garde des Sceaux. C'est la «justice» qui a été chargée de la chose.

Là-dessus la presse se félicite de voir ce monstre «entrer dans une nouvelle vie». Le petit garçon étranglé n'a pas cette chance. Il reste dans la nuit de son cercueil. Le vilain réactionnaire que je suis est indigné.

Comment ne pas rapprocher ce qui vient d'être déploré et l'espèce de culot de la «justice spectacle» ? Des juges mettent spontanément en liberté un Patrick Henry ou sont contraints par la réforme Guigou sur la présomption d'innocence de relâcher dans la nature de dangereux criminels en détention provisoire. Et dans le même temps, tel autre prétendu «juge» va, comme la presse l'a ingénument et exactement relevé, jusqu'à «accuser» le président de la République. Il viole ainsi le secret de l'instruction après s'être livré à des incartades postales d'une parfaite indécence. Nul «juge» ne saurait «accuser». Les juges sont là pour «juger». Et pour se taire devant les journalistes.

Sous couleur de mettre en place une même justice pour tous et de passer du statut d'autorité à celui

de pouvoir, voici que des agités du bocal sont en train de méconnaître totalement les vraies souffrances du citoyen, cherchent à se tailler une réputation de shérifs et à nous imposer ce «gouvernement des juges» dont l'Italie a fini par constater la nuisance.

Que la recherche personnelle et éhontée du fric finisse par causer des ennuis à un Stavisky, à un Joïnovici ou au fils d'un président de la République (lequel n'avait pas de mots assez durs pour dire son mépris pour le fric, précisément), voilà qui n'est pas plus anormal que, comme on le voit, nouveau.

Mais qu'on prenne en chasse des Chirac ou des Pasqua dans les conditions de fait et de droit que tout le monde connaît et que, dans le même temps, on tienne pour totalement inintéressantes les souffrances des familles d'enfants assassinés ou de convoyeurs de fonds «exécutés» d'entrée de jeu par des criminels qui savent désormais, dans un cas comme dans l'autre, qu'ils ne risquent pas davantage en faisant disparaître un témoin gênant qu'en le laissant en vie, oui, là se trouve la preuve que nous marchons sur la tête et que nous sombrons dans l'injustice. C'est une des raisons pour lesquelles le mot que je viens d'écrire sera le titre du livre que je suis en train de terminer et où sera dite la grande douleur de notre France. Montesquieu a su nous en avertir : «C'est l'impunité des crimes qui conduit le plus sûrement les sociétés à leur perte.»

VIGILANCE & ACTION est édité par le M.I.L. - Imprimerie spéciale - Dépôt légal à parution - Commission paritaire 11181
Directeur de la publication : **R. BÉTEILLE** - Co-directeur de la publication : **G. FLICOURT**

DEMANDE D'ADHÉSION

Nom Prénom.....
Adresse
Code postal Ville
Téléphone Portable Fax Email
Date et lieu de naissance Voulez-vous être adhérent , adhérent actif ou militant ?
Profession

- désire recevoir une documentation sur le M.I.L.
 désire soutenir financièrement l'action du MIL et verse :
 100 F 200 F 300 F 500 F ou plus
 déclare adhérer au M.I.L. :
 Cotisation de membre et abonnement au journal : 250 F Cotisation couple : 250 F
 Cotisation pour la carte de membre donateur : 500 F Cotisation simple : 150 F
 Cotisation pour la carte de membre bienfaiteur : à partir de 1.000 F Cotisation chômeur : 50 F
 désire s'abonner à « Vigilance et Action » (pour les non adhérents) :
 Abonnement simple 200 F Abonnement de soutien : à partir de 1.000 F

Date

Signature

à remplir en lettres majuscules et à renvoyer au M.I.L., 75 rue Louis Rouquier 92300 Levallois perret tél. 01 47 57 34 44

MIL : LA DROITE CIVIQUE, GAULLISTE ET PATRIOTE

Conformément à l'article 27 de la Loi n°78-17 du 6/1/78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les réponses aux différentes rubriques de ce bulletin sont facultatives. Les informations qu'elle contient sont à usage strictement interne et ne peuvent être communiquées qu'à des responsables désignés par le Bureau National. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification sur justification de votre identité.